

Saumons



ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉFENSE DU SAUMON ATLANTIQUE

En attendant le retour de Saumons, la revue...

En 2013, l'AIDSA à 55 ans

Le mot du Président

Nous quittons l'année 2012 et une nouvelle année se présente à nous. Je ne sais pas s'il faut considérer 2012 comme une « bonne année » pour le saumon, mais pour 2013 je vous souhaite à vous et à vos proches une bonne année.

En 2012, nous avons vu se confirmer un certain nombre de décisions qui vont dans le bon sens et que nous avons soutenu et que nous soutenons encore.

Sur le haut Allier, le trop fameux barrage de Poutès ne sera pas effacé, mais complètement revisité. La hauteur de chute considérablement réduite de 17 à 4 mètres, un ouvrage de franchissement intégré au nouveau seuil, un clapet central totalement effaçable, la longueur de la retenue en amont réduite de 3 700 m à 350 m, un débit réservé doublé, etc.

Nous avons salué ce compromis et faisons confiance aux acteurs locaux pour le mener à bien dans l'intérêt général.

Avec la salmoniculture de Chanteuges, pourtant si décriée, et l'équipe qui la fait tourner, nous avons un outil scientifique qui nous permet de mieux comprendre la biologie complexe du saumon sur un fleuve aussi long que la Loire.

Le Plan « Loire Grandeur Nature » nous montre que l'on ne peut pas comprendre l'écologie du saumon en saucissonnant un fleuve...

suite en page 20

La Lettre de l'AIDSA

n° 9-12 ANNÉE 2012

Sommaire

- p.2
 - ▶ Bilan des déclarations de captures de saumons
- p.3
 - ▶ Nouvelles du saumon, Retour sur le Symposium de La Rochelle
- p.4-5
 - ▶ À propos de la mortalité des saumons en mer
 - ▶ Le saumon de la Baltique
- p.7
 - ▶ Vie de l'association, l'assemblée générale 2012
- p.8
 - ▶ Rapport moral
- p.10
 - ▶ Bilan des captures de saumons en Écosse
- p.11
 - ▶ Rapport financier
- p.14-15
 - ▶ Nouvelles des régions, Normandie et Garonne
- p.17
 - ▶ Nos adhérents, écrivains halieutiques

À vos agendas

- ▶ 1^{er} et 2 février 2013, Paris au Parc Floral à Vincennes, Salon de la pêche sportive
- ▶ du 4 au 7 juin 2013, tenue du 30^e Congrès annuel de l'Ocsan en Irlande à Drogheda au nord de Dublin

**BONNE ET
HEUREUSE ANNÉE
2013**

Retour sur le symposium de la Rochelle

Dans la précédente Lettre Saumons, nous avons relaté les acquis du symposium international organisé à La Rochelle en octobre 2011. Ci-contre, le point de vue de Sue Ann Scott, vice-présidente de l'Atlantic Salmon Federation (ASF), ONG canadienne.

Ayant participé au sommet de La Rochelle, Sue Ann Scott a exprimé son avis dans un dernier numéro de l'Atlantic Salmon Journal édité par l'ASF.

Son avis clair et lapidaire rejoint celui d'autres autorités en la matière : on prévoit l'extinction du saumon atlantique pour 2040.

À La Rochelle nous dit Sue Ann Scott, ce sont 130 personnalités liées au destin du saumon qui se sont réunies pour faire le point des dernières nouveautés.

De nouveaux outils sont à notre disposition, notamment en matière de pistage des migrateurs, d'identification des populations grâce aux analyses ADN (acide désoxyribonucléique) et aux isotopes. Les scientifiques en charge du programme SALSEA (Salmon at

Sea) ont ainsi pu confronter leurs données.

Première question, les saumons sont-ils les victimes du réchauffement des océans ?

Il semblerait que non, car les poissons s'adaptent, plongent plus profond pour se nourrir et suivent leurs proies plus au nord.

Sur la côte Est de l'Amérique du nord, les smolts (juvéniles de saumons) et les kelts (saumons adultes ayant frayé) semblent migrer vers le nord à travers le détroit de Belle-Isle (entre Terre-Neuve et le Labrador), notamment ceux de la rivière Miramichi. Et il semblerait qu'une bonne dose de grégarité préside à l'aller comme au retour de leur voyage dans les eaux groenlandaises.



Le détroit de Belle-Isle

Mais tout ceci nous laisse sur notre faim : pourquoi les saumons meurent-ils en haute mer lors de leur séjour sur les aires d'engraissement ?

Faute d'en savoir plus, il est essentiel que les smolts qui partent en mer soient de la meilleure qualité possible. Pour cela, nous devons focaliser nos efforts là où nous avons quelque pouvoir, comme la qualité de l'eau des rivières ou des estuaires. Vu sous cet angle, le sommet de La Rochelle est passé un peu vite sur l'impact des fermes aquacoles. C'était pourtant l'occasion de réclamer, haut et fort, un contrôle plus sérieux sur les conditions sanitaires des fermes à saumon.

Les nouvelles technologies nous permettent de savoir de quelle rivière provient n'importe quel saumon capturé en haute mer. Mais cela ne nous avance guère quant aux mesures à prendre, mesures qui dépendent de nombreuses bonnes volontés. La rivière et la mer nécessitent encore beaucoup de recherches coordonnées pour lesquelles des aides financières sont attendues. Faute de quoi, on prévoit la disparition du saumon pour 2040.

La survie du saumon dépend de l'argent public, un argent pas si mal employé quand on pense à ce que rapporte le saumon... quand il y en a.

Propos recueillis par Frédéric Mazeaud

Atlantic Salmon Federation



Fédération du Saumon Atlantique

Wild Salmon Wild Rivers

L'ASF, présidée par Bill Taylor, œuvre à la conservation, à la protection et au rétablissement du saumon atlantique sauvage et des écosystèmes dont ils dépendent pour leur bien-être et leur survie.

Ses coordonnées : Box 5200 Saint-Andrews NB E5B 3S8 Canada
Email savesalmon@asf.ca <http://www.asf.ca/main.html>

À propos de la mortalité des saumons en mer

Les grands chaluts pélagiques : une hypothèse qui se confirme

Propos recueillis et article écrit par André Dhellemmes

L'Atlantic Salmon Trust (AST) avance désormais la forte probabilité que les post-smolts en migration depuis leurs rivières natales vers les riches zones de nutrition de l'Atlantique nord soient engloutis par d'énormes chaluts et sennes ciblant des bancs de poissons pélagiques de même taille nageant sous la surface.

Les post-smolts nagent à la même profondeur, ce qui accroît le risque de leur capture accidentelle. Le Professeur Ken Whelan, directeur scientifique de l'AST, presse l'Union Européenne (UE) de prendre d'urgence des mesures permettant de contrôler les by-catches (captures accidentelles) de ces engins de pêche.

Le SUNDAY TIMES du 7 octobre 2012 relate que la rencontre du Professeur Whelan avec le Conseil Pélagique de l'Union Européenne, en octobre dernier, a été très utile.

À cette occasion, il a demandé au représentant des flottes pélagiques de l'UE de travailler en étroite liaison avec les scientifiques en vue d'une meilleure connaissance de la vie du saumon en mer.

Il est maintenant largement reconnu que les saumons sauvages sont confrontés à de nombreux défis pendant leur séjour en mer.

Depuis les deux dernières décennies, de nombreux saumons meurent en mer pendant leur migration alimentaire océanique, mais nous ne savons toujours pas exactement pourquoi.

Le Professeur Whelan suggère que des corridors de migration soient mis en place, similaires aux SAC (Special Area of Conservation), Zones de Réserves Spéciales marines, de telle sorte que les post-smolts ne puissent pas être capturés accidentellement. Idéalement, les flottes de chalutiers pélagiques devraient stopper leur activité dans les zones de migration des post-smolts lorsque ceux-ci y sont présents.

On ne peut que saluer ces publications et l'initiative du Professeur Whelan. Celles-ci confirment en effet les mises en garde avancées depuis dix ans, notamment à l'issue du Symposium International du Saumon AST-ASF d'Édimbourg, en juillet 2002, que Robert Shelton avait conclu dans ces termes : « *Il a été décidé qu'une action internationale serait entreprise dans l'urgence en vue de la mise en vigueur de mesures techniques et administratives visant à réduire les captures accidentelles de saumons par les chaluts pélagiques de surface, en même temps qu'un programme de recherches sur ce problème serait engagé* ». Depuis, plus rien, ce sujet semblait être devenu tabou.

Personnellement et depuis plus de dix ans, j'étais convaincu (de par mon expérience professionnelle ancienne dans le domaine de la grande pêche pélagique), que les flottes internationales de grands chalutiers et senneurs congélateurs pélagiques opérant dans le Nord-Est Atlantique étaient responsables de captures significatives de jeunes saumons lors de leur migration, captures associées avec celles du poisson pélagique ciblé, notamment le maquereau.

Mes contacts antérieurs avec plusieurs scientifiques norvégiens et britanniques m'avaient renforcé dans cette conviction.

Que penser en outre de l'avenir de ces stocks de maquereau, déjà à la limite de l'effondrement, alors qu'ils constituent une source majeure de nutrition humaine ?

Peut-on raisonnablement croire qu'ils supporteraient indéfiniment des prélèvements annuels à hauteur de 6 à 800.000 tonnes ?

Il est en tous cas évident que les problématiques de la conservation des stocks de maquereau du nord-est Atlantique et des by-catches de smolts sont étroitement liées.

On sait par ailleurs que les chaluts pélagiques des grands navires de la pêche minotière ciblant divers petits poissons pélagiques pour l'alimentation animale portent également leur part de responsabilité dans la mortalité de post-smolts au cours de leur migration alimentaire vers les principales zones de grossissement du nord-est Atlantique.

Outre les by-catches de post-smolts, les prélèvements massifs et illimités de ces petits poissons-fourrage dans la vaste zone qui s'étend, en bordure du plateau continental, depuis l'Ouest Bretagne et Irlande jusqu'au Nord de l'Écosse et aux Iles Féroé, entraînent une raréfaction de la nourriture et des ruptures de la chaîne alimentaire. Il est à craindre que les stocks de saumons et castillons des rivières Sud Européennes soient les plus touchés par cette situation, en raison des distances considérables que les smolts en migration

ont à parcourir en traversant les zones d'activité de ces flottes de grande pêche. La chute persistante des captures de castillons dans ces rivières va dans le sens de cette interprétation, de même que la diminution spectaculaire de la taille et la mauvaise condition sanitaire de nombreux castillons.

La mise en œuvre de réglementations rigoureuses par les gouvernements des pays riverains impliqués dans les pêcheries pélagiques du Nord-Est Atlantique revêt aujourd'hui une importance capitale. De telles mesures, basées sur les recommandations du Ciem (Conseil international pour l'exploration de la mer), devraient fixer des quotas de pêche pour le maquereau et d'autres poissons pélagiques, assortis de strictes mesures de contrôle. Il est encourageant de savoir à ce sujet que le Ciem a recommandé une réduction de 15 % du quota de maquereau alloué aux États riverains fixé à 542.000 tonnes pour 2013. Une

importante réunion s'est tenue à Londres du 22 au 24 octobre 2012 en vue de la répartition de ce quota entre les pays concernés, à l'issue de laquelle la réduction du quota global recommandée par le Ciem a été acceptée.

L'avenir des stocks de poissons pélagiques, et parmi eux celui du saumon, doit être considéré comme un tout.

Une réduction significative des captures de post-smolts requiert une réduction significative des captures de maquereaux.

André Dhellemmes

Brève

Le 14 décembre 2012, l'armateur allemand de ce chalutier industriel, le 2^e plus gros navire de pêche de la flotte communautaire, a été condamné par le tribunal de Cherbourg à payer une amende de 595.000 € pour pêche illégale au large du cap d'Antifer : sur les 4.000 tonnes

de poissons congelés (maquereaux et chinchards), 1.585 tonnes ont été pêchées en infraction avec les règles communautaires.

Il avait été appréhendé quelques jours avant par les Affaires maritimes.

Le tribunal a également condamné l'armement à payer 15.000 € de dommages-intérêts au comité régional des pêches de Basse Normandie, qui s'était porté partie civil.

Dans ses cales frigorifiques, ce monstre stocke la moitié du tonnage de poisson passant sous criée en une année à Cherbourg...



Le Maartje Theadora, aspirateur à poissons de 141 m de long pour 57 hommes d'équipage

Le saumon de la Baltique

Notre correspondant à Helsinki, Jim SCHRODER, professeur de génétique et grand pêcheur à la ligne, nous communique son point de vue sur le futur du saumon atlantique dans la Baltique.

La Baltique, le Golf de Finlande (sud Finlande) et le Golf de Botnie (entre Suède et Finlande) possèdent leur propre race de saumon atlantique qui se métissent volontiers avec les autres races en donnant des rejetons fertiles.

On arrive à différencier les races en comparant la longueur et les proportions de certains os du crâne.



La Baltique, une mer sous l'influence des eaux douces (salinité de 5 à 10 ‰, au lieu de 35 ‰) et de faible profondeur (55 m)

Les saumons atlantique se trouvent dans les rivières de la côte ouest suédoise, tandis que les saumons de la Baltique frayent dans toutes les rivières

qui se jettent dans la mer intérieure. Il arrive que quelques saumons baltique aillent frayer dans les rivières ouest-suédoises, mais les véritables saumons atlantique ne pénètrent pas dans la Baltique.

Le saumon baltique ne va pas très bien, malgré d'importants programmes de repeuplement. Ce ne sont pas moins de dix millions de smolts qu'on répartit chaque année dans les rivières et sur les côtes des pays riverains. Il s'agit d'ailleurs plus de saumons atlantique que de saumons baltique de souche.

Les résultats ne sont pas à la hauteur car moins de 20 000 saumons sont capturés en pleine mer. Il y a dix ans, moins de

10 % des poissons étaient sauvages, mais les prises étaient plus abondantes. Aujourd'hui, les poissons sauvages représentent 50 % des prises commerciales, soit 10 000 individus.

La pression de pêche en Baltique est beaucoup trop élevée, malgré les aménagements de ces dernières décennies. On estime que 5 % des poissons sont pris dans les rivières, 30 % le long des côtes et le reste sur les aires d'engraissement de la Baltique. On a progressivement interdit les filets maillants en 2008, puis diminué de moitié les quotas de pêche des différents pays, mais les équipements de pêche modernes sont plus efficaces. Quant aux pêches estuariennes, elles ne sont pas très contrôlées excepté en Suède et en Finlande.

Autre grave danger pour le saumon baltique : le poison. Les eaux de ruissellement déversent d'innombrables résidus dans la mer. Ces résidus se concentrent dans la chaîne alimentaire et finissent dans les saumons qui sont au sommet de cette chaîne, au sommet de laquelle il y a également l'Homme. Les poisons les plus menaçants sont les fameuses dioxines chlorées qui se stockent dans les graisses et qui proviennent de l'industrie du papier. On les trouve également dans les harengs. Résultat, il est recommandé aux femmes enceintes de ne pas consommer de poisson balte, tandis que pour les autres, une fois par mois est un maximum.

Et il n'y a pas que les dioxines : plomb, mercure et cadmium figurent au menu. Quant aux autres produits chlorés, DDT et PCB, ils sont toujours bien présents dans les eaux baltes.

Le tournis, ou syndrome « M74 », qui décime les poissons d'élevage, aussi bien que sauvages, sévit en mer Baltique. Ce syndrome fut détecté en

1985. Dix ans plus tard; il tuait 90 % des smolts en rivière. Actuellement, on estime que 50 % des poissons en meurent. L'empoisonnement est lié à une avitaminose B1, ou déficit en thiamine, dû probablement à la pollution.

(note du traducteur : on a déjà dans la Lettre Saumons attiré l'attention sur le déficit en thiamine qui est sans doute une des causes majeures de la disparition des saumons de l'Atlantique nord aussi bien que du Pacifique, sans parler d'autres espèces qui y seraient également sensibles).

La qualité de l'eau baltique, spécialement dans le Golfe de Finlande, est minable. Elle est un peu meilleure dans le Golfe de Botnie. Les effluents agricoles, surtout russes, pourraient en être la cause, avec les proliférations algales qui les accompagnent.

Au XIX siècle, des centaines de rivières baltes étaient des rivières à saumon. Aujourd'hui, il en reste à peine cinquante dont seulement treize dans la Baltique à proprement parler. Eman et Morrums en Suède du sud, Kaitum et Kalix au nord sont des endroits fameux. En Finlande, deux sites permettent la reproduction des saumons : la Simojoki près de Oulu, et la Torneo très au nord, en limite de Suède et Finlande. Il y a cinquante ans, il y en avait plus de vingt. Les barrages sont souvent la cause de ces dégâts. Sur la Kemijoki qui fait plus de 600 km avec ses affluents, on a construit plus de dix barrages hydroélectriques.

On raconte que les saumons baltiques peuvent se reproduire sur les bancs de sable qui bordent la partie est du Golfe de Finlande, sur les côtes d'Estonie, de Russie et de Finlande. Si c'est vrai, c'est une raison de plus pour contenir la pollution qui émane des effluents russes. Autre menace,

une de plus, la prolifération du phoque gris. L'an passé, 23 941 de ces phoques furent dénombrés en Baltique, dont 8 000 rien que pour la Finlande. Vu la méthodologie, il est probable qu'il faille multiplier ce chiffre par trois. 60 000 phoques, ce sont 420 tonnes de poisson par jour, en majorité des saumons et des corégones. 15 000 tonnes de saumons par an, c'est de l'assassinat.

Il est évident que l'extinction menace le saumon baltique. Il est donc urgent de relâcher la pression de pêche, le tout assorti d'une diminution des quotas et d'un raccourcissement de la saison de pêche. On peut toujours rêver...

Pour la pollution, il faut un programme multidisciplinaire et l'entente de nombreux pays. Sont montrés du doigt la Russie et la Pologne pour leur agriculture, ainsi que la Suède et la Finlande pour l'exploitation des forêts. Il faudrait bien drainer le fond du Golfe de Finlande.

Tout aussi utile, mais gare aux écolos, il serait temps d'augmenter ou de rétablir la pression de chasse aux vilains phoques... Dans le même ordre d'idées, c'est bien de repeupler en smolts les têtes de bassins, mais il ne serait pas mal non plus d'équiper les barrages en dispositifs de franchissement dans le cadre de la restauration de l'habitat.

Faute de quoi, ce n'est plus dans les rivières, ni dans la mer Baltique, qu'il faudra aller chercher les saumons, mais chez le poissonnier avec label rouge origine norvégienne garantie.

Nota : une ONG s'occupe de la Baltique. Contacter Gunnar NOREN gunnar.noren@ccb.se

Propos recueillis par
Frédéric MAZEAUD

Aucun candidat ne s'étant présenté, l'assemblée générale vote à l'unanimité la réélection, pour six ans, des administrateurs sortants.

La parole est donnée à Jeremy READ qui nous souhaite les bons vœux de l'Atlantic Salmon Trust (AST) après 50 années de relations.



Il indique que depuis la conférence « Ocean Silver » examinant les résultats du projet SALSEA, l'AST s'est recentrée sur l'examen de ses missions et des priorités. Il apparaît nécessaire que toutes les organisations intéressées aux salmonidés sauvages clarifient leur rôle afin d'optimiser les moyens.

La saison de pêche 2011 s'est caractérisée sur la plupart des rivières écossaises et du nord de l'Angleterre par des captures dépassant le taux décennal moyen. Quelques rivières, comme la Dee d'Aberdeenshire, ont eu des résultats exceptionnels (8 686 captures, la moyenne décennale étant de

5 787) et les performances des rivières sont bonnes, avec quelques exceptions surprenantes, tel que la Spey (seulement 8 607 captures pour un taux moyen décennal de 9 142).

Le printemps de 2012 est marqué par de très basses eaux en mars, suivi par des eaux fortes en avril, jusqu'à la mi-mai. De grands saumons de plusieurs hivers en mer sont observés dans la Tweed, la Tay, la Lochy, la Dee, la Spey et sur les Esks en début de saison. 2012 est donc marquée par une bonne remontée des saumons de printemps, qui se sont donc bien nourris en Atlantique.

Sur l'aquaculture, aucun progrès dans la réduction de ses effets sur les saumons et truites de mer sauvages. Sur l'industrie, le gouvernement écossais introduira un projet de Loi. Une réforme du régime hydrologique de l'importante centrale de la rivière Awe dans l'ouest est engagée, le but étant de faciliter la fraie. Jusqu'ici, la société hydroélectrique délivrait des débits de compensation élevés en été, favorisant la pêche sportive, mais limités en automne et hiver, à l'inverse du régime naturel. Après des études sur les relations entre débit et fraie, et les négociations, un accord établit un régime plus faible en été et augmenté en hiver. Sur la côte sud, le rachat conjoint par le NASF et la Fondation de la Rivière Avon supprime les derniers filets à Mudeford.

En France, les remontées de saumons au printemps observées aux stations de vidéo-comptage (mi-mai 2012) montrent 41 saumons sur l'Élorn (130 saumons en avril 2011), 48 en Garonne à Golfech (pour 94 en avril 2012), 105 en Dordogne (pour 168 en avril 2012), 681 saumons à Vichy sur l'axe Loire-Allier (pour 402 en avril 2011) avec des poissons en meilleure santé que l'année passée et 110 sur la Creuse.

À noter la condamnation le 15 mars 2012, grâce à l'action persévérante du Club Mouche Saumon-Allier (présidé par François Grébot) d'un individu ayant capturé un saumon sur la Sioule en août 2008, alors que la pêche au saumon sur l'axe Loire-Allier est interdite depuis 1994.... Sur tous les bassins français où la pêche au saumon est pourtant interdite, des captures « faussement accidentelles » interviennent, un mal bien français.

Enfin, au 14 mai 2012, le bilan des captures de saumons à la ligne en France (source Onema) s'élève à 435 saumons dont déjà 133 sur le seul bassin Laita-Ellé-Issole.

Après quelques débats sur des sujets divers d'actualité, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 45

Le conseil d'administration

Le rapport moral du président

Par Jean ALLARDI

Il se peut que cette date ne soit pas la meilleure pour rassembler un nombre d'adhérents plus important, cependant les petits mots amicaux qui accompagnent les multiples pouvoirs que nous

avons reçus sont le signe de la bonne santé de l'association.

Notre trésorier Bernard LEROY, nous présentera les chiffres essentiels preuves de la vie réelle de notre association.

Je pense et j'espère que l'année 2011 a été une année importante pour la protection du saumon atlantique. Quelques faits sont là pour en témoigner.

Un compromis social et politique a été trouvé enfin pour le barrage de Poutès. Certes, contrairement à ce que recommandaient le Grisam (Groupe-ment d'intérêt scientifique sur les poissons amphihalins) et le rapport de Jean-Claude PHILIPPART (voir la Lettre n°2), le barrage n'est pas effacé, mais sa conception au moins au niveau des plans est complètement modifiée.

La hauteur du barrage est ramenée de 17 à 4,5 m.

L'unique vanne centrale (une au lieu de trois) sera totalement effaçable.

Le débit dans le vieil Allier entre le barrage et l'usine de Monistrol passe de 2,5 à 5 m³/s.

La longueur de la retenue se trouve réduite à quelques centaines de mètres.

Une nouvelle passe à poisson à bassins successifs sera construite en rive droite et remplacera l'ancien ascenseur.

Le nouveau dispositif fonctionnera au fil de l'eau.

Le premier coup de pioche n'a pas encore été donné, il faut rester vigilant, et faire confiance à nos collègues de l'APS (Association de protection du Saumon) AUVERGNE pour veiller au grain.

Depuis que j'assume la présidence de l'AIDSA, nous étions restés silencieux sur ce sujet complexe. L'administration, EDF, les élus locaux ont trouvé la solution qui *a posteriori* donne satisfaction aux pêcheurs, les scientifiques du GRISAM et J-C. Philippart. n'ayant pas été consultés (sauf preuve du contraire).

Malheureusement le barrage de Poutès, n'est pas le seul obstacle que rencontre le saumon atlantique de l'Allier sur sa folle course pour se reproduire si loin de ses aires d'engraissement. L'AIDSA sera

toujours là pour défendre le saumon et son Habitat.

Au mois de novembre 2009, Chantal JOUANNEAU, alors Secrétaire d'État à l'écologie, avait annoncé le non renouvellement de la concession du barrage de Vezins sur la Sélune ainsi que l'autorisation du barrage de la Roche-qui-Boit.

Auparavant la Commission locale de l'eau (CLE) du SAGE Sélune s'était prononcée pour l'arasement de deux barrages.

Dans un contexte énergétique complexe, une incertitude politique régionale et nationale, la décision courageuse n'était pas facile à traduire dans la réalité. Rapidement s'est ainsi constituée autour de la base de loisir de La Mazure une association, les « Amis des barrages » défendant légitimement son « environnement ».

À un petit nombre de collègues (et l'AIDSA était bien présente) nous avons rédigé une plaquette qui a servi de lien à ce qui est devenu un collectif « des Amis de la Sélune » qui regroupe aujourd'hui plus de cinquante associations nationales ou locales.

Au mois de février 2012 l'administration et le Gouvernement ont confirmé ce projet, qui est aujourd'hui « suspendu » pour des raisons politiques.

Le combat sera encore long pour expliquer, à partir du moment où les élus locaux (CLE) et le gouvernement ont pris une décision courageuse et qui va dans le bon sens écologique, que l'AIDSA, avec d'autres, sera toujours là pour faire renaître une vallée.

Sans revenir sur un passé récent, l'AIDSA n'a pas été présente lors des discussions du « Grenelle de l'environnement » et en particulier nous n'avons pas été invités aux travaux

relatifs à la convention pour une hydroélectricité durable.

Nous sommes en pleine période de renouvellement par l'État des titres de concessions hydroélectriques, dans un paysage énergétique totalement nouveau. Le ministère de l'écologie a mis en place un groupe de travail d'application et de suivi de la convention. Dans ce groupe se retrouve, sous la présidence du ministère, l'intégralité des producteurs d'hydroélectricité, l'ONEMA et quelques ONG. Pour la qualité des débats au sein de ce groupe, on peut regretter que l'AIDSA n'y participe pas. Faudra-t-il demander notre participation ?

Autre bonne nouvelle qui ne pourra qu'être favorable à la protection du saumon et d'une façon plus générale à la préservation de la qualité des eaux. Il s'agit de la « renaissance » de l'association ANPER-TOS, présidée par Lucien DROUOT. Cette « vieille » association a tenu sa seconde assemblée générale à la fin du mois de mars 2012. Je suis allé porter le salut fraternel de l'AIDSA aux membres de TOS présents à Dijon. Je suis convaincu que nos deux associations devront naturellement coordonner leurs actions.

L'OCSAN a tenu sa réunion de restitution du Programme SALSEA à La Rochelle. L'AIDSA y était mais n'étant pas directement partie prenante à ce programme scientifique cette restitution en anglais est restée dans les sphères scientifiques.

Là comme ailleurs les nouvelles technologies, images satellites, analyses chimiques des éléments traces, génétique, etc., conduisent à revisiter les données anciennes.

Le réchauffement climatique perturbe profondément les conditions hydrologiques de l'Atlantique nord et par voie de

conséquence la biologie du saumon atlantique. Je ne suis pas sûr que toutes les conséquences aient été tirées pour le saumon se reproduisant dans nos rivières.

Pour le futur, un certain nombre de chantiers sont ouverts

(Poutès, Sélune, ...), mais je souhaiterais que l'on (AIDSA, AAPPMA, APS, Club des Saumoniers, TOS, etc.) soit capable de définir tout ou partie d'une rivière à saumon, et dans cet espace géographique présenter les règles importantes et indispensables à la protection

et à la défense du saumon atlantique.

Je vous remercie pour votre attention.

Jean ALLARDI

LES CAPTURES DE SAUMONS À LA LIGNE EN ÉCOSSE EN 2011, par Jeremy READ (AST)

Nom de la rivière : Total des captures 2011 (taux moyen décennal)

Tweed :	16.682 (14.722)
Forth :	2.612 (2.559)
Tay :	9.516 (9.435)
North Esk :	2.853 (1.860)
South Esk :	895 (1.241)*
Dee :	8.686 (5.787)
Deveron :	2.710 (3.283)*
Spey :	8.607 (9.142)*
Findhorn :	2.315 (2.672)*
Kyle :	3.840 (3.230)
Helmsdale :	2.023 (1.835)
Thurso :	2.210 (1.325)
Naver :	1.908 (1.156)
Ewe & Maree :	340 (202)
Lochy :	575 (589)*
Stinchar :	1.010 (657)
Nith :	2.184 (3.323)*
Annan :	2.255 (1.575)

* non atteinte du taux moyen décennal

Précisions de l'auteur :

Ces chiffres englobent les saumons de plusieurs hivers de mer (saumons de printemps) et les castillons (grilses).

Les grilses, qui arrivent en fin de saison, peuvent peser 4 à 7 kg, alors que la plupart des grilses capturés en été sont petits, d'un poids moyen de 2 kg.

Le pourcentage de SAUMONS RELÂCHÉS varie d'une rivière à l'autre et les chiffres ci-dessous proviennent des rapports locaux.

Quelques exemples :

Sur la North et la South Esk : 100 % des saumons sont relâchés jusqu'au 31 mai (truites de mer également sur la même période), puis environ 80 % sont relâchés.

Sur la Dee Aberdeenshire : relâche volontaire sur toute la saison, chiffre régulier de 95 % environ.

Sur la river Thurso : 60 % environ.

Moyenne nationale : 73 % environ (91 % des saumons de printemps et 66 % des truites de mer).

Le taux de RECAPTURE paraît plus élevé au printemps que le reste de la saison. Les statisticiens du gouvernement examinent cet aspect, mais il n'existe pas aujourd'hui de collecte systématique des informations.

Le nombre d'observations étant faible, il serait inexact d'en tirer des conclusions définitives.

Des travaux récents du CIEM (ICES) contiendraient des références aux recaptures multiples et aussi aux taux de survie.

J.R.



Le rapport financier du trésorier

Pour la 6^e année consécutive nos comptes sont établis en conformité avec le règlement n°99-01 du 16 février 1999 modifié par le règlement n°2004-12 du 23 novembre 2004 du Comité de la réglementation comptable.

Leur certification est intervenue le 7 avril 2012 par notre commissaire aux comptes, Paul-Bernard SOUCASSE, expert comptable à TOULOUSE.

Un résultat 2011 positif

L'exercice 2011 se termine au 31 décembre avec un résultat bénéficiaire qui s'élève à (+) 10 121 €. Ce résultat trouve son origine dans la baisse des frais de gestion (- 30 %) alors que le montant de l'aide du ministère de l'écologie s'élève pour la 2^e année consécutive à 10 000 €. Les autres recettes sont stables malgré une baisse de la vente des produits associatifs.

La baisse des frais de gestion provient surtout des frais de missions et assemblées qui passent de 7 254 € en 2010 à 3 157 € en 2011 (en raison notamment d'une facture de 1 286 € non parvenue au 31 décembre pour la mission Ocsan 2011) et une baisse des autres postes dont celui des fournitures de bureau et photocopies.

À noter que le salon de la pêche 2011 nous permet d'enregistrer une recette d'environ 1 899 € (1 630 € de cotisations perçues) dont 269 € (baisse par rapport à 2010) qui correspondent à la vente de différents produits associatifs (pins, macarons, revues, jeux du saumon...) et à la vente sur le stand des ouvrages halieutiques écrits par nos adhérents, notamment celui de Sylvie TISSIER « *La Rivière du Paradis* ». Sur la vente de ces livres, l'éditeur « *Méthaphore Diffusion* » nous rétrocède le tiers du prix hors taxes.

L'exercice 2011 a ainsi permis de poursuivre l'objectif que s'était fixé le Conseil d'administration depuis 2008, à savoir, retrouver une capacité d'autofinancement.

L'effort est à maintenir sur 2012, ce qui nous devrait permettre de retrouver, en plus grand nombre, nos adhérents et sympathisants.

Sur le bilan au 31 décembre 2011

Le bilan 2010 affiche un total en équilibre à 32 650 € au 31 décembre 2011.

Nos créances étant nulles, nos disponibilités sont de 32 650 € soit 42 % de plus que l'année passée à la même époque. Nos charges à payer s'élèvent à 718 € qui correspondent aux honoraires 2011 d'expertise comptable à régulariser (facture parvenue en 2012).

BILAN récapitulatif au 31 décembre 2011

ACTIF	PASSIF
Créances 0 €	Ressources propres 31 931,95 €
Disponibilités 32 649,55 €	Dettes 717,60 €
32 649,55 €	Totaux 32 649,55 €

Sur le compte de résultat au 31 décembre 2011

L'exercice est donc positif avec des frais en baisse. Apparaît en dépenses, comme en recettes, la somme de 952,25 € qui correspond aux frais, dûment justifiés, engagés par les membres du Conseil qui renoncent à leur remboursement contre l'établissement d'un reçu fiscal (66 % de réduction d'impôt). Cette somme est en baisse par rapport à 2010 (1 603 €) en raison de la

décision du Conseil du 26/11/2011 de les rembourser aux frais réels, à titre exceptionnel, compte tenu de la situation financière de l'association.

En fin d'année, notre « chiffre d'affaires », en baisse par rapport à 2010, s'élève à 5 666 € (5 072 € de dons et cotisations et 594 € de la vente des produits associatifs).

Aux produits, comme en charges, apparaît cette année

une somme de 1 764 € qui concerne la facture de compensation et d'échange pour le Salon de la Pêche 2011.

Enfin, si l'année 2010 avait vu le remboursement par le Crédit agricole des frais d'accès à nos comptes *via* l'Internet, l'année 2011 voit la Banque Postale augmenter ces mêmes coûts (101 €). Mais les produits financiers (intérêts sur Livret A) augmentent et s'élèvent à 434 €.

COMPTE DE RÉSULTAT 2011

	31/12/2011 Total	31/12/2010 Total	31/12/2009 Total
Produits d'exploitation	18 383 €	17 878 €	14 755 €
(subventions)	(10 000 €)	(10 000 €)	(5 500 €)
(cotisations et dons)	(5 072 €)	(5 105 €)	(4 925 €)
(comprenant abandon remboursement de frais)	(952 €)	(1 603 €)	(2 593 €)
(ventes produits divers et <u>facture d'échange</u>)	(594 € et 1 764 €)	(1 170 €)	(1 737 €)
Charges d'exploitation	8 596 €	12 337 €	10 033 €
(dont frais de missions, assemblées séminaires)	(3 157 €)	(7 254 €)	(4 071 €)
(dont fournitures, photocopies, impression)	(835 €)	(1 597 €)	(845 €)
(dont frais postaux)	(332 €)	(492 €)	(337 €)
(autres charges et <u>factures d'échange</u>)	(2 508 € et 1 764 €)	(2 994 €)	(4 780 €)
1- Résultat d'exploitation	9 789 €	5 541 €	4 721 €
Produits financiers	434 €	256 €	238 €
Charges financières	101 €	0 €	0 €
2- Résultat financier	333 €	256 €	238 €
3- Résultat courant avant impôts	10 121 €	5 795 €	4 959 €
Produits exceptionnels	0 €	0 €	170 €
Charges exceptionnelles	0 €	0 €	0 €
4- Résultat exceptionnel	0 €	0 €	170 €
TOTAL DES PRODUITS	18 816 €	18 134 €	15 163 €
TOTAL DES CHARGES	8 695 €	12 337 €	10 034 €
BENEFICE (OU PERTE)	10 121 €	(+) 5 797 €	(+) 5 129 €

En conclusion, il s'avère nécessaire de poursuivre l'effort engagé (l'exercice 2007 était déficitaire). Notre capacité d'autofinancement continue à s'améliorer (cotisations et dons)

pour offrir à nos adhérents et sympathisants une qualité accrue de service : site Internet, Lettre Saumons, participation de l'association au sein des différents évènements

pour la défense et la restauration de nos rivières à salmonidés.

Bernard LEROY

NOTRE AMI JEAN SERVAT N'EST PLUS



C'est avec une très grande émotion que nous avons appris le décès de notre ancien président Jean SERVAT.

En effet Jean SERVAT nous a quittés le 24 novembre 2012, il repose, après une longue vie consacrée à la Protection de la Nature, dans son village de MASSAT en Ariège où il était né en 1929.

Après avoir obtenu son diplôme d'ingénieur agronome (INA), Jean SERVAT a fait l'École des Eaux et Forêts de Nancy, il était Ingénieur des Eaux et Forêts.

Comme beaucoup d'ingénieurs à cette époque, il a été affecté en Algérie avant de rentrer en métropole. Après un court passage à la Direction des Eaux et Forêts du ministère de l'Agriculture, il est nommé directeur de l'École forestière de MEYMAC. Souvent il me parlait avec émotion de ce passage dans la France profonde.

Sa carrière fut par la suite plus « politique ». Conseiller technique du grand ministre du Général de Gaulle que fut Edgard PISANI, il y a vécu la mise en place de la futur PAC, et surtout la trop célèbre réforme PISANI qui a vu la fusion du corps du Génie Rural avec le corps des Eaux et Forêts qui a donné naissance au corps du GREF.

Il fut ensuite conseiller de Robert POUJADE, ministre du Ministère de l'impossible !

En 1973 il devient le grand Directeur de la Protection de la Nature poste qu'il a occupé jusqu'en 1983, date à laquelle il est nommé directeur de l'Office National de la Chasse.

Il a présidé à l'adoption de la loi sur la protection de la nature en 1976 et son engagement pour les Parcs nationaux est connu de tous.

Il a été président de notre association pendant huit ans de 1996 à 2004.

Plus « homme de la terre et de la chasse », qu'« homme de l'eau et de la pêche », il n'avait pas son pareil pour nous saluer avec sa voix chaleureuse d'un « Salut l'ami ».

À ces obsèques l'AIDSA était représentée par notre Trésorier Bernard LEROY et les multiples amis de Jean SERVAT

À notre tour de te dire... « Salut l'Ami ».

Jean ALLARDI
Président de l'AIDSA

Rendez-vous au salon de la pêche de Paris les 1^{er} et 2 février 2013

L'AIDSA sera présente au Salon de la Pêche de Paris

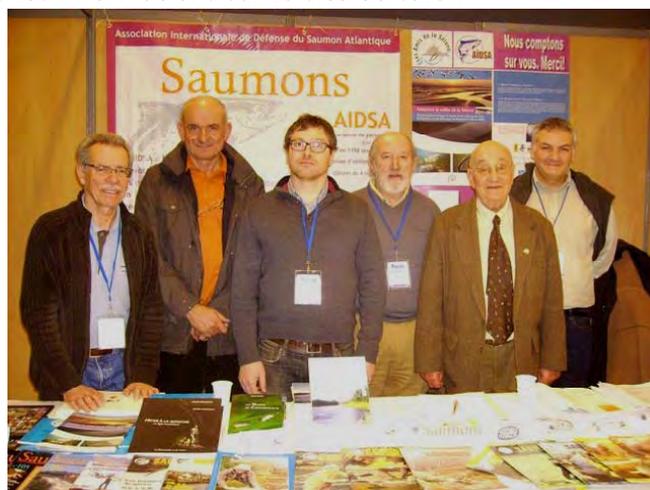
SALON DE LA PÊCHE SPORTIVE
1-2 février 2013
Paris
Parc Floral de Paris

**MOUCHE • LEURRE • TOURISME
MER • RIVIÈRE • PÊCHE EXOTIQUE**
www.salondelapeche.com

RENSEIGNEMENTS :
LOISIRS ET SALONS - 11 RUE DE MILAN 75009 PARIS
infos@salondelapeche.com

Cette année, la 17^e édition du Salon de la Pêche sportive se déroulera pour la 2^e année consécutive au Parc Floral de Paris, sur deux jours, les vendredi et samedi 1^{er} et 2 février, en bordure du bois de Vincennes.

L'AIDSA sera au Salon. L'occasion de rencontrer nombre de sympathisants et membres de l'association, passionnés de pêche à la mouche et amoureux des rivières. Rendez-vous sur le stand de l'AIDSA les 1^{er} et 2 février. Vous trouverez toutes les informations sur le site du salon.



Une partie de la joyeuse équipe du salon 2012 onze administrateurs se sont relayés sur le stand de l'association
En haut, de gauche à droite : B.Guérault, G.Kuntz, Ph.Méry, J-L.Guillamon, M.Salzman, B.Leroy



À gauche, M.Salzman, M-A.Marcellier et J-L. Guillamon

Nouvelles des régions

NORMANDIE

La Touques tient ses promesses. Cette année encore, malgré des précipitations irrégulières alternant sécheresse et fortes pluies, les truites de mer ont fait leurs remontées saisonnières. À la date du 8 octobre 2012, 4 865 truites de mer ont été enregistrées à la passe du Breuil-en-Auge ainsi que 7 saumons. Les remontées dureront encore jusqu'en novembre ce qui laisse présager une bonne année semblable aux précédentes. La Touques se présente ainsi comme une rivière régulière quant à la fréquentation et à la reproduc-

tion de son poisson fétiche depuis les travaux d'accès à toutes les frayères potentielles et en particulier ceux de la passe à poissons du Breuil-en-Auge, lieu qui fut pendant longtemps, l'obstacle majeur à leur remontée.

Mieux encore, un record a été établi par la prise début juin d'une truite de mer de 90 cm et 9,5 kg.

L'heureux pêcheur en a prélevé des écailles qui ont permis de découvrir que ce mâle était âgé de 5 ans et qu'il avait frayé 2 fois.



La truite de mer record pêchée sur la Touques le 5 juin 2012

Sylvie Tissier

L'Orne n'est pas en reste quant aux conditions de la remontée des poissons migrateurs.

La station de May-sur-Orne a enregistré le passage de 107 saumons atlantique, 471 truites de mer, 744 lamproies marines et 97 grandes aloses. Les travaux de réaménagement de

la station de contrôle de Feugerolles-May sur-Orne ont consisté en la construction d'une nouvelle passe à poissons multi-espèces et la mise en place d'un dispositif de vidéo-comptage en continu des remontées, ainsi qu'un

aménagement conçu pour les recherches biologiques.

Ajoutons que la station a créé un lieu d'accueil pour le public (limité à 19 personnes).

S.T.

Une innovation intéressante. La Fédération de pêche du Calvados a créé un site qui vous permet, en direct, d'accéder aux dernières informations.

Peut-être même aurez-vous la chance de surprendre une truite dans sa remontée vers les zones de frayères.

Le lien : www.federation-peche14, puis le site du Breuil-en-Auge ou de May-sur-Orne.

S.T.

Le Couesnon. On ne peut évoquer en ce moment la Normandie sans parler de l'aménagement de la Baie du Mont-Saint-Michel.

Cet aménagement sujet à controverse quant à l'accès par les touristes à la « Merveille » provoque parfois quelques surprises. Que le Couesnon change de lit n'est pas une nouveauté. En revanche, la manière dont il a récemment

migré à plus d'un kilomètre au Nord d'une manière brutale passant d'une largeur d'une vingtaine de mètres en chenal profond à presque 200 mètres, a créé la surprise. Ce serait une forte pluviométrie qui en serait responsable. Dans quelques temps (mois ou années) le Couesnon pourrait repartir vers l'Est le banc de sable ayant une tendance naturelle à le repousser dans cette direction. Le barrage ne ferait qu'ac-

centuer une tendance naturelle. C'est l'objectif : donner plus de force au Couesnon pour lui permettre de divaguer à sa guise. Mais n'oublions pas la citation locale : « *Le Couesnon dans sa folie a mis le Mont-Saint-Michel en Normandie* ». S'il divague de trop où le conduira sa folie !!!

S.T.

GIRONDE, GARONNE, DORDOGNE

Silure, Jean-Paul COEURET, Vice-Président, écrit le 2 août au représentant de l'État

Dans la Lettre Saumons du 1^{er} semestre 2009, nous pouvions lire « Saumon sauvage : silure et Aspe, deux ennemis de plus... ».

Puis, début 2012, Christian Vernes attire notre attention sur la prolifération du silure dans le Rhin...

Eh bien, 2012 aura été l'année du Silure en Garonne à Golfech...

Qui n'a pas vu les images du vidéo-comptage de l'ascenseur à poissons de la centrale nucléaire de Golfech : anguilles broutées par des silures géants, chasse en pleine eau sur les troupes d'aloses, aspiration de saumons adultes...

Sur les 133 saumons ayant franchis l'ascenseur, 8 se sont fait avalés par les silures devant l'œil de la caméra ; pour combien d'autres, échappés à l'enregistrement ? (mais pas aux silures entre Golfech et Toulouse).

L'AIDSA ne pouvait rester muette devant ce triste spectacle, ce qui a motivé de multiples interventions de notre association au niveau régional et national (*voir ci-contre la lettre de Jean-Paul Coeuret à la présidente de séance du Cogepomi Garonne-Dordogne de juillet dernier*).

Cette prédation du silure sur les migrateurs qui tentent, avec difficulté, de passer l'obstacle de « Golfech » est choquante.

D'autant plus qu'il s'agit du seul obstacle à la migration avant Toulouse, ce qui n'est pas le cas sur d'autres fleuves : faciliter le franchissement de « Golfech » libère la Garonne jusqu'à Toulouse, c'est à dire à 370 km de l'océan.

Madame la Présidente,

Lors de la dernière séance du **COGEPOMI Garonne-Dordogne** du 3 juillet dernier que vous présidiez, un sujet d'actualité a occupé une partie importante de nos discussions et surtout, retenu à son encontre l'opinion de la quasi-unanimité des participants. J'évoque en l'occurrence les prédatations constatées, dues à la multiplication de ce poisson parasite introduit indûment ces dernières années dans nos fleuves à migrateurs et que je cite- à regret d'ailleurs - « *le silure* ».

J'espère que vous avez pu personnellement visionner sur internet les films de ses agressions de saumons, d'anguilles ou d'aloses, enregistrés dans la chambre de vision de la passe de Golfech où des sujets de plus de 2 m de long semblent avoir élu domicile...et pour cause : ils y font bombance, passant de l'amont à l'aval et profitant ingénieusement de l'exiguïté de cette installation pour se gaver de poissons de valeur, qui deviennent ainsi chair de silure...

A notre demande expresse, vous avez bien voulu accepter de porter au compte-rendu de séance la requête impérieuse à formuler auprès de l'exploitant-propriétaire de cette installation piège, qui provoque, certes involontairement, la concentration de prédateurs, lesquels déciment les populations des derniers migrateurs remontant encore dans nos principaux axes fluviaux.

Avec quelques laborieux partenaires, nous défendons difficilement ce représentant d'une espèce emblématique qu'est le **saumon atlantique**. Celui-ci est en effet le témoin incontesté de la qualité des eaux des fleuves qui nous irriguent mais ses cohortes sont hélas en voie d'extinction et doivent faire l'objet depuis plusieurs années d'une délicate et coûteuse protection, voire de reconstitution de stocks.

Sans réaction vive et immédiate, nous considérons comme insoutenable la mise en échec par le silure des plans de sauvetage et de reconquête entrepris. Vous avez d'ailleurs opportunément fait appel aux suggestions pratiques des participants en vue d'imaginer des actions salvatrices.

Bien que non technicien, ce qui n'est pas une tare, je me permets d'exprimer les suggestions que je formule au nom de l'**Association Internationale de Protection du Saumon Atlantique** avec laquelle je défends assidûment le saumon depuis 16 ans au sein du COGEPOMI Garonne-Dordogne-Charente-Seudre.

<<Puisqu'il apparaît impossible désormais d'évoquer une éradication de cette espèce intruse qu'est le silure, il convient d'agir avec énergie à son encontre en opérant des pêches aux engins ayant pour objectif d'en réduire sensiblement les effectifs, concentrés tout particulièrement aux abords des barrages qui constituent autant de pièges puisqu'ils interrompent toutes les migrations naturelles, à ce point qu'il a fallu les équiper de passes ou d'ascenseurs.

Encore faut-il que ces équipements soient fonctionnels et obtenir du (ou des) producteur(s) d'énergie, une obligation de résultat afin de *rendre libre et sûr le passage des migrateurs historiques des espèces connues* dans nos fleuves régionaux, tant à leur montée qu'à leur dévalaison.

Au sujet des pêches à opérer, surtout à l'aval des barrages et à commencer par celui de Golfech, elles sont à proposer par préférence aux pêcheurs (au filet) professionnels locaux ou régionaux qui pâtissent justement depuis quelque temps dans leur activité de la raréfaction des migrateurs. En leur offrant des compensations financières du type de celles mises en place pour l'alose, à l'occasion d'autant de campagnes annuelles de pêche que nécessaire (*), on leur demandera de remettre vivant à l'eau tout ce qui n'est pas « silure ». Quant à celui-ci, à défaut de lui trouver un débouché alimentaire humain ou animal, il faudra le réserver à l'équarrissage. Peut être même serait-il possible de faire appel à des offres de solutions positives pour exploiter commercialement le produit de ces « *pêches de limitation de population non souhaitée* ».

À l'heure où l'on parle de rétablissement de la « continuité écologique », la situation est inacceptable.

Mais ce n'est pas de la faute aux seuls silures, belle stratégie d'un prédateur qui s'adapte.

Si le franchissement par les migrateurs de l'usine de Golfech avait été amélioré plus tôt, la concentration des proies et des prédateurs serait toute autre au droit de l'ouvrage :

- une deuxième entrée dans l'ascenseur à poissons enfin réalisée,

- la passe migratoire sur le bras court-circuité de 15 km en rive gauche de la Garonne toujours pas construite.

Le retard pris depuis vingt dans les décisions, le temps perdu dans des études qui n'en finissent pas, à défaut d'agir, tout ce temps perdu n'est pas de la faute au silure. Mais, à une situation inacceptable constatée, il faut des mesures exceptionnelles et d'urgence pour y remédier.

C'est aussi une forme d'atteinte à la continuité écologique de nos cours d'eau : un aménagement hydraulique qui cause un blocage dans la migration des poissons, des études qui se prolongent éternellement, et une population de silures qui profite de la situation et aggrave le phénomène.

Et que surtout personne ne vienne prétendre développer par ici une pêche récréative du silure comme on en a vu se développer dans le Rhône ou la Saône, fleuves qui n'étaient pas fréquentés par des migrateurs de la valeur des nôtres, débouchant sur l'Atlantique. >>

Si vous le désirez, bénévolement bien sûr, je suis prêt à participer à une commission spéciale de mise sur pied de l'organisation adéquate qui mettra en œuvre la solution que je vous présente.

En vous remerciant par avance de votre attention, je vous prie de croire, chère Madame, à l'expression de mes salutations distinguées.

(*) à déterminer pour protéger efficacement les migrateurs, car des pêches antérieures d'évaluation ont été hélas suivies de la remise à l'eau de ces prédateurs illégalement introduits dans nos fleuves !

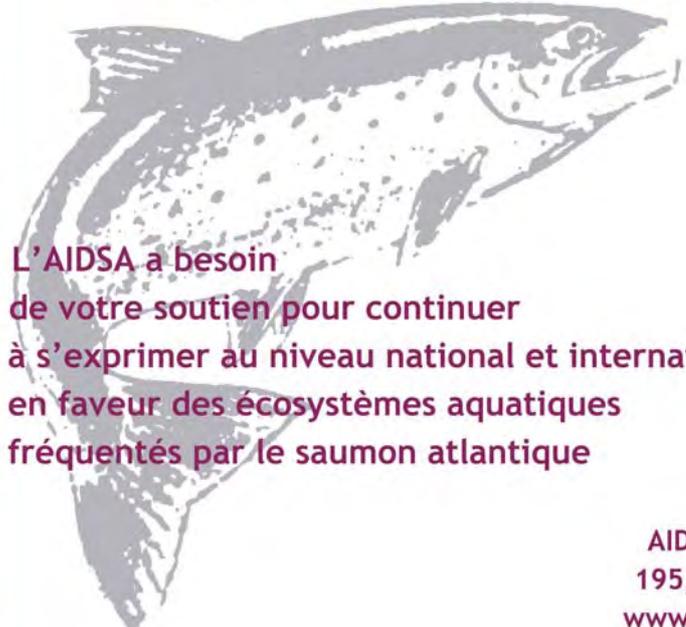
Jean-Paul COEURET

Vice président de l'A.I.D.S.A., (membre consultatif associé au CDGEPOMI Garonne-Dordogne depuis 1996)

Le Conseil d'administration

Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique

Saumons



L'AIDSA a besoin
de votre soutien pour continuer
à s'exprimer au niveau national et international
en faveur des écosystèmes aquatiques
fréquentés par le saumon atlantique

AIDSA

Association de personnes
(Loi de 1901)

Fondée en 1958 (ex. ANDRS)

Reconnue d'utilité publique

(Décret du 4 mars 1985)

Rejoignez-nous

AIDSA c/o Institut océanographique
195, rue Saint-Jacques - 75005 Paris
www.saumonmag.com aida@free.fr

Nos adhérents, écrivains halieutiques

La Lettre Saumons est l'occasion de publier des extraits d'ouvrages écrits par nos adhérents passionnés de pêche et de voyage.

Ceci est un extrait de l'ouvrage à paraître en 2013 : « Souvenirs d'un coureur de berges » aux éditions La Cheminante au fil de l'eau

Premier saumon

Si les années passent et que parfois les souvenirs s'estompent dans le brouillard du temps, certaines scènes ou « aventures » restent bien présentes.

Celle qui est relatée ci-dessous date déjà de plus de soixante ans, mais tous les détails restent présents comme si cela s'était passé hier.

En ce début de cette belle matinée de jeudi de mai dix neuf cent cinquante et un, je me trouve au bord de « GARONNE » (en Occitanie on personnalise les rivières) à TOULOUSE, près de chez moi, en aval du BAZACLE, juste au-dessus du pont des CATALANS.

Le jour se lève à peine, il est sept heures, les toits et les façades des maisons de la rive en face s'illuminent sous les premiers rayons du soleil ; les briques roses des murs des quais donnent une couleur chaude aux rives.

Devant moi l'eau de la GARONNE coule puissamment en une lame verte sur un fond de gravier et de « roches » formant des « cannelles » et surtout provoquant des accroches si l'on ne fait pas attention, cela mon père et mon frère me l'on bien indiqué.

À l'endroit où je me trouve, je ne risque rien, de toute façon du haut de mes sept ans je n'ai pas peur, je sais nager, de plus j'ai ordre de ne pas pénétrer dans l'eau au-dessus du genou. Les aloses que je rêve de prendre n'ont qu'à bien se tenir.

Mon frère m'a équipé d'une canne en fibre de verre longue de deux mètres avec un MITCHELL 304 rempli de vingt-cinq centièmes et il m'a donné cinq cuillers MEPPS n° 2 argentées, plus des « olives percées » de dix grammes pour accentuer le lestage en les plaçant à soixante centimètres du leurre, accrochées à une « épingle » en laiton prise entre deux émerillons dorés.

Des pêcheurs du quartier, plus âgés sont plus en aval dans l'eau à ras des cuissardes et je ne peux donc pêcher que la fin de l'île (aujourd'hui elle n'existe plus, elle a été rasée) sur une distance de deux cent mètres, tant mieux car là il

y a moins d'accroches et le fond forme une cuvette où les poissons aiment stationner juste avant le barrage, ça, j'en suis sûr, mon frère me l'a dit.

Le « BIROULET » de CLARIA le pêcheur professionnel est en place légèrement en avant des deux piles du pont, dans la veine d'eau principale, je vois sa noria d'épuisettes tourner lentement avec le courant, cela signifie que les aloses sont arrivées.

Écoutant les conseils de mon frère je me suis installé en tête du courant, juste à la pointe aval de l'île et depuis deux heures je lance et je relance avec obstination ma deuxième cuillère, la première étant restée au fond dans une accroche et je n'ai juste eu jusqu'à présent qu'une touche assez fugace.

J'espère que les nœuds que j'ai dû refaire sont bien faits, d'après mon frère j'ai bien compris les leçons et je sais désormais monter mes lignes.

J'ai vu des poissons marsouiner devant moi, dont un assez gros et quelques aloses « bouillonner et se rouler » en surface.

Je m'évertue à lancer et à faire passer ma cuiller derrière une grosse roche qui divise le courant, là où j'ai vu un gros remous produit par un poisson, et je la laisse papillonner entre deux eaux jusqu'à ma rive en maintenant le fil tendu.

Soudain, zut ! Je suis de nouveau accroché, je tire de droite à gauche, rien à faire.

Pourtant tout à coup, j'ai l'impression que ça bouge. Cette fois j'en suis sûr je tiens un poisson car ma ligne est remontée de près de dix mètres vers l'amont.

Inexorablement, mon « accroche » bouge en remontant le courant et en faisant crisser le frein de mon moulinet, mon frère m'a bien dit de ne pas y toucher, il me l'a réglé juste comme il faut ; je ne sais pas quoi faire.

J'appelle de toutes mes forces alertant ainsi les autres pêcheurs et un ami de mes parents

pose sa canne et vient voir pourquoi je crie aussi fort.

Entre temps, tout s'est arrêté, ça ne bouge plus, seule ma ligne tendue vibre avec le courant.

Je lui explique ce qui m'est arrivé et il paraît sceptique.

Soudainement le fil se tend et se met à se dévider très vite, le frein du moulinet se déclenche et un grand poisson tout blanc saute.

Un « Nom de D... » tonitruant ponctue la surprise de mon aide, alertant ainsi tous les autres pêcheurs.

Il m'annonce que je tiens un saumon, et là je me mets à trembler car j'ai tellement entendu des amis de mon père parler de la force de ce poisson que je connais d'avance le résultat.

Le poisson tourne en douceur dans la fosse qui est devant moi et jamais il ne tente de partir de ce trou.

Tous les pêcheurs ont posé leur matériel et sont venus assister à la défaite de ce « sale gosse » qui a piqué un saumon, les conseils (pas toujours judicieux) fusent.

« GASPAROU » mon aide me dit de ne pas les écouter et de continuer à tirer doucement sans donner des à-coups et de laisser le poisson se fatiguer tout seul, le frein étant bien réglé il me dit que je ne risque rien.

Plusieurs sauts, des démarrages rapides entrecoupés de « bouderies » toujours dans la zone de la « cuvette », le tout accompagné de violents coups de tête me font trembler de peur.

Mon aide me conseille le calme et me rassure gentiment en m'encourageant.

Déjà à cet âge je suis têtu et ce poisson je le veux, aussi je fais bien attention à ce que j'accomplis et pour une fois j'écoute les conseils.

La canne appuyée sur l'aine, main gauche sur le haut de la poignée quand je ne dois pas mouliner, bien que j'ai mal au bras, j'exerce une tension continue.

Le poisson ne tire que très peu, il se contente de temps en temps de coups de tête, et il tourne sagement dans la cuvette.

Au bout d'un temps très long, alors que je commence à avoir mal au bras et au dos, (je ne

saurai qu'après que le combat a duré une heure trente) le poisson vient vers le bord.

Il vient de plus en plus près et commence à montrer ses flancs ; mon aide s'est saisi de sa gaffe et dès qu'il passe à sa portée, d'un geste rapide il lui plante le fer dans le dos en le tirant vers la berge.

Le poisson est sur la rive, assommé de main de maître, tout le monde vient l'admirer.

Il est mesuré à quatre-vingt-deux centimètres et estimé à cinq kilos (exactement 5,350 kg).

Je m'assois sur la berge et je me mets à trembler de tous mes membres déclenchant l'hilarité de tous ces « vieux » coureurs de rives.

J'avais sept ans quelques jours après et j'avais réussi, servi par une chance extraordinaire à capturer un de ces poissons mythiques dont les vieux parlaient avec admiration.

Ce que je ne savais pas alors c'est que cinq ans après, presque au même endroit j'en capturerais un autre un peu plus gros (7,2 kg) et qu'avec ces deux poissons j'attraperais pour toujours le « virus » de la « saumonite ».

Tous les « vieux » après m'avoir taquiné viennent chaudement me féliciter, « GASPAROU » qui m'a aidé et sans qui je n'aurais pas su quoi faire me dit que sa voiture est garée à proximité et qu'il va me ramener à la maison.

L'arrivée fut il est vrai triomphale, j'ai dû essayer d'expliquer ce que j'avais fait pour piquer ce poisson, chose que je ne savais pas : je pouvais juste dire que j'avais lancé la ligne et que j'avais cru que j'étais accroché.

Tout le quartier est venu admirer ma prise qui fut mangée le dimanche suivant, en compagnie de mon « assistant » et de son épouse, savamment cuisinée par ma mère.

Souvenir inoubliable, mais c'est une maladie incurable que j'ai contracté ce jour-là ; ce n'est pas moi qui ai pris un saumon, mais « les Saumons » qui m'ont pris à jamais, et c'est tant mieux.

(1) Un « BIROULET » ou « VIROULET » (appellation occitane) est un piège à poissons constitué d'une roue garnie de grandes épuisettes, qui tourne avec le courant, placé entre deux grosses « barques ancrées ».

Robert MENQUET



Garonne à Toulouse, en aval immédiat de la chaussée du Bazacle, dans les années soixante.

Les rives sont naturelles, des îles boisées dans le lit mineur du fleuve, toute une diversité d'habitats aquatiques.

René MENQUET



La même vue en décembre 2012, un demi-siècle plus tard.

Les îles et berges en herbes ont disparu. Le lit est bien canalisé, bien endigué, « protection des biens et des personnes » oblige...

Sur les 133 saumons vus à Golfech, 100 km plus bas, seulement 20 sont arrivés à Toulouse et le dernier le 27 octobre 2012. Quelle persévérance !

AIDSA

Le nouveau livre de Robert Menquet

« le missel des saumonniers, techniques et rivières »



Moniteur guide de pêche, Robert Menquet partage sa passion dans ce tout nouveau livre consacré à la quête de l'un des plus admirables « partenaires » de pêche qui soit : le Saumon.

Générosité du pêcheur-auteur qui offre dans ce *missel des saumonniers* le fruit de toute une vie dédiée à la pêche, à la connaissance et à la protection du saumon.

À la recherche du bon geste, Robert Menquet dévoile toutes les techniques de pêche, des plus anciennes aux plus récentes, ses montages de mouches, de bas de Ligne, ses astuces.

Il offre aussi une description de ses coins de pêche préférés de la Normandie aux gaves du Sud-Ouest en passant par la Bretagne.

Le missel des saumonniers constitue un véritable inventaire des pools à saumons et de l'état de santé des cours d'eaux qui voient chaque année les remontées de *Salmo salar*.

Un livre complet sur la pêche du saumon qui saura satisfaire tous les pêcheurs, quelles que soient les techniques utilisées et les cours d'eaux pratiqués. Disponible aux Éditions La Cheminante au fil de l'eau (paru en décembre 2012, 286 pages)

La Lettre de l'AIDSA

n° 9-12 - Année 2012

La suite du mot du Président de la page 1

Les travaux de l'OCSAN (Organisation de conservation du saumon de l'Atlantique nord) et du CIEM (Centre international pour l'exploitation de la mer) nous rappellent que le changement climatique n'est pas qu'une vision d'écolos pessimistes, mais bien une réalité tangible.

Dans un autre contexte, nous avons continué à défendre l'effacement des barrages de Vezins et de la Roche-qui-Bois sur la Sélune.

Pour répondre aux questions légitimes des Amis des Barrages, nous avons apporté une contribution essentielle à la création du Collectif des Amis de la Sélune.

Dans ce combat nous ne sommes pas seul (NASF, WWF, FNPF, River net...), mais surtout il faut apporter notre soutien aux citoyens locaux, membres de la Commission locale de l'eau du SAGE de la Sélune qui ont, les premiers, inscrit l'effacement de ces barrages dans leur programme d'actions. Le débat est long et difficile mais il faut le mener et l'expliquer, effacer un barrage aujourd'hui cela ne va pas de soi !

À côté de ces deux événements, un phénomène biologique nous pose problème. Vous avez tous vu sur le Net ces silures dévorant des saumons dans une passe à poissons ou essayant de manger des pigeons s'ébrouant au bord de l'eau. Depuis ARISTOTE on sait que « les poissons vivent comme les Hommes, les gros mangent les petits » mais il y a là un vrai problème.

Au quotidien nous occupons notre place auprès des instances gouvernementales et nationales. C'est par le dialogue avec tous que nous ferons progresser nos idées.

Puisse l'année 2013 nous permettre d'apporter des éléments de réponses.

L'AIDSA a besoin de votre soutien financier pour aller de l'avant.

Aussi, un grand merci à ceux qui l'ont déjà fait.

Pour ceux qui sont en retard, vous n'avez donc pas reçu la carte de membre ci-dessous :



N'oubliez pas d'adhérer ou de renouveler votre adhésion sur 2013. C'est le moment de le faire.

Vous trouverez en pièce jointe un bulletin d'adhésion que vous pouvez aussi télécharger depuis le site Saumonmag.com.

Individuels : 40 € Cotisation-abonnement (pour un versement supérieur, un reçu fiscal vous sera adressé en fin d'année).

Personnes morales et institutionnelles : 140 €

Le président, Jean ALLARDI

L'AIDSA, Association de personnes (Loi de 1901) sans but lucratif, reconnue d'utilité publique (Décret du 04/03/1985)

Fondateur : René RICHARD † • Président d'Honneur : Bernard LAMY †

Anciens Présidents : Richard VIBERT, Georges W.HIGGINS, Claude BATAULT, Jean SERVAT, Jean-Pierre TANE

Président : Jean ALLARDI • Vice-Présidents : Jean-Paul COEURET, Jeremy READ

Secrétaire Général : Frédéric MAZEAUD • Secrétaire général adjoint : Marc-Adrien MARCELLIER • Trésorier : Bernard LEROY